



Créance d'un particulier envers un artisan

Par **vpek**, le **21/10/2009** à **14:45**

Bonjour,

Suite à un dommage lors d'un chantier, un artisan m'est redevable depuis plusieurs mois de 375 €.

J'ai payé les travaux de remise en état et son assurance m'a remboursé le montant de la facture moins la franchise.

J'ai essayé de le contacter téléphoniquement, mais il ne répond pas aux messages laissés sur son répondeur.

J'ai bien pensé à une lettre recommandée, mais s'il ne répond pas que puis-je faire ?

D'avance merci.